



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



point-justice
informer, orienter, aider

 **30 39**

Fin 2020, le réseau de l'accès au droit a connu une profonde modification par la création d'une appellation unique :

Cette nouvelle dénomination englobe tous les dispositifs gratuits pour les usagers
(Maisons de Justice et du Droit (MJD), Points d'Accès au Droit (PAD), Relais d'Accès au Droit (RAD)).



2000 point-justice sur le territoire.



Réunissent des professionnels du droit :
des avocats, des huissiers de justice, des notaires,
des conciliateurs de justice, des juristes d'associations, etc.



Neutres, gratuits, confidentiels et à proximité de chez vous.

Pour trouver le point-justice le plus proche de chez vous :

- Rendez-vous sur le site [Justice.fr](https://www.justice.fr)
- En composant le 30 39 depuis la France métropolitaine et les DOM, ou le 09 70 82 31 90 depuis les COM (appel gratuit)